

COVID-19

L'ÉTAT RENFORCE SON SOUTIEN À L'ÉCONOMIE POLYNÉSIENNE



FONDS DE SOLIDARITÉ
TPE, micro-entrepreneurs,
indépendants professions libérales
jusqu'à 420 000 FCFP par
entreprise

EOM
BANQUE DE FRANCE
5,9 MILLIARDS FCFP

ENTREPRISES

- diminution des coûts de financement
- assouplissement des conditions d'accès aux prêts

bpi france

garantie par l'État des emprunts des entreprises

Pour les TPE & PME
accès aux prêts ATOUT
jusqu'à 596 millions FCFP

BANQUE des TERRITOIRES **AFD**
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

PAYS **COMMUNES**

participation aux financements
des grands chantiers
d'équipements publics